

DEMANDE D'ABONNEMENT



Lamentin

B.P.213
97284 LAMENTIN Cedex 2
Tel . : 09 69 32 97 22
Fax: 05 96 51 80 55

Horaires d'ouverture

- ❖ Lundi, Mercredi & Vendredi
7h45 à 12h30
- ❖ Mardi & Jeudi
7h45 à 12h30 / 13h45 à 17h

Sainte Marie

Zac Belle étoile
97230 SAINTE MARIE
Tel . : 09 69 32 97 22

Horaires d'ouverture

- ❖ Lundi au Vendredi 7h30
à 12h30

Carbet

12, rue Schœlcher
97221 Carbet
Tel . : 09 69 32 97 22
Fax: 05 96 78 02 30

Horaires d'ouverture

- ❖ Lundi, Mercredi & Vendredi
7h30 à 12h30
- ❖ Mardi & Jeudi : 7h30 à
12h30 / 14h à 16h30

NB: La souscription d'un contrat d'abonnement engendre des frais d'accès au service et peut aussi faire l'objet de frais d'ouverture du compteur.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ABONNE

Vous êtes un Particulier:

Nom:
Prénom:

Vous êtes un Professionnel:

Dénomination:
Raison sociale:
Numéro SIRET/ Code NAF:

Qualité: Propriétaire

Locataire

Adresse mail:

Tel. Fixe:

Tel. Portable:

INFORMATIONS CONCERNANT LE BRANCHEMENT

Merci de m'adresser la facture au :
(adresse si différente du logement concerné)

Numéro de compteur : Relevé de compteur:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date d'entrée dans les lieux :

Nom de l'ancien occupant :

PIECES A FOURNIR

Propriétaire:

- ✓ Copie du titre de propriété
- ✓ Taxe foncière
- ✓ Pièce d'identité

Locataire:

- ✓ Bail de location
- ✓ Pièce d'identité



Pièce complémentaire uniquement pour les professionnels:

- ✓ Kbis

Souhaitez-vous mensualiser ou prélever vos paiements ? OUI

NON

(si OUI veuillez remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

MENSUALISATION / PRELEVEMENT

Autorisation de prélèvement

Nom:

Prénom:

IBAN: FR

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je choisis le prélèvement mensuel (montant minimum de 15€)

Montant à prélever:

Date du prélèvement: le 5 le 10 le 15 le 20 le 30

Je choisis le prélèvement semestrielle à chaque facture

Joindre obligatoirement 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP)

Fait à:

Date: / /

Bon pour accord

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiqués par mes soins.

Si cela s'avère nécessaire, la Société Martiniquaise des Eaux pourra procéder à la vérification de l'exactitude des informations communiquées.

Toute fraude aux droits de la Société Martiniquaise des Eaux expose l'abonné à des poursuites de nature judiciaires.

Date:

Signature: